

# Collège MABILLON

Année Scolaire 2016-2017

Juillet 2016

## Edito du Chef d'Etablissement

Quatre ans.

Quatre ans à la direction du collège et du Lycée Mabillon. Quatre ans, c'est le temps d'une scolarité au collège. Le temps pour découvrir des lieux, mais surtout des jeunes et des personnes qui sont au centre de nos préoccupations (scolarité, orientations, filières, vie scolaire, accueil de tous...)

Durant ces quatre années, j'ai rencontré des personnes au service de vos enfants avec un investissement fort et la réalisation de beaux projets qu'ils soient pédagogiques (réseau relai réussite, enseignement à distance...), pastoraux (nouveau parcours, intervenants) mais également au niveau des bâtiments (ascenseurs, CDI .. ).

Je laisse à mon successeur Monsieur MANSON le travail sur la mise en place de la réforme du collège dont la réflexion est engagée depuis un an.

Je ne doute pas que les valeurs de travail et d'exigence vont perdurer pour permettre à tous les élèves de réussir leur scolarité dans ce bel établissement.

M. Pératé

## Rentrée des Classes

### Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016

6<sup>ème</sup>

**09h00**

Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et de leurs parents dans le parc. Les parents pourront ensuite rencontrer M. Manson (nouveau chef d'établissement) et les Professeurs Principaux autour d'un petit déjeuner.

**09h15 - 11h50**

Prise en charge des classes par l'équipe de Vie Scolaire.

**11h50**

Sortie des élèves externes. Les demi-pensionnaires déjeuneront au restaurant scolaire.

**13h45**

Les élèves, munis de leur carnet de correspondance et de leur agenda iront en classe avec leurs Professeurs Principaux. Chacun recevra un emploi du temps applicable dès le lendemain ainsi que des documents administratifs qu'il faudra rendre dès vendredi 02/09.

**15h35**

Fin des cours pour tous les 6<sup>ème</sup>.  
Accueil assuré jusqu'à 17h40.

5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

**13h45**

Les élèves, munis de leur carnet de correspondance et de leur agenda iront en classe avec leurs Professeurs Principaux. Chacun recevra un emploi du temps applicable dès le lendemain ainsi que des documents administratifs qu'il faudra rendre dès vendredi 02/09.

**15h35**

Fin des cours pour tous les élèves.  
Accueil assuré jusqu'à 17h40.

### ***Cours du 02 septembre 2016***

Les collégiens suivront les cours indiqués dans l'emploi du temps distribué le jeudi. S'il y a une permanence de 07h55 à 08h50, les élèves doivent arriver à 07h55 et ne pas sortir avant 15h35 s'il n'y a plus cours.

# Remise des manuels scolaires

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> doivent venir chercher leurs manuels scolaires le

**Lundi 29 août 2016**  
**de 13h00 à 17h00**

ou

**Mardi 30 août 2016**  
**de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**

Les surveillants vous remettront le carnet de correspondance, la circulaire de rentrée, les dossiers de bourse, les demandes de casiers ainsi que les manuels scolaires qui sont à couvrir. Pour une bonne organisation, nous vous remercions de **respecter les jours et horaires** mentionnés ci-dessus. Si vous êtes en vacances, merci de demander à quelqu'un de venir à votre place.

## Informations pour la rentrée

### Réunion d'accueil avec les parents de 6<sup>ème</sup>

Mardi 06 septembre 2016 à 18h00

### Réunion pour les parents de 3<sup>ème</sup>

Jeudi 15 septembre 2016 à 18h00

### Entrée / Sortie

Afin d'éviter tout malentendu en début d'année par rapports aux heures d'arrivée et de sortie:

**Aucun élève du collège n'a le droit d'arriver après 07h55 (même s'il a permanence) et ne peut quitter avant 15h35 (même s'il y a une permanence à 14h40) jusqu'au 07 septembre inclus.**

Votre enfant recevra sa carte d'entrée/sortie le 07 septembre. Ainsi, les autorisations que vous aurez données à votre enfant seront applicables à partir du 08 septembre 2016.

### Les permanences après 15h35 et les études

#### 15h50 – 16h45 : permanence

Si votre enfant n'a pas cours de 15h50 à 16h45, il pourra rester, à votre demande, en permanence. Ce service, **gratuit**, est sujet à une inscription.

#### 16h45 – 17h40 : études surveillées

L'étude surveillée accueillera chaque soir de 16h45 à 17h40 les élèves désireux d'étudier leurs leçons et de faire leurs devoirs dans l'établissement en présence d'un surveillant. Ce service (avec inscription) est facturé 40€ maximum par mois ou 7,00€ par heure de présence.

### Réunions Parents-Professeurs

Pour participer aux réunions parents—professeurs, les parents doivent s'inscrire via Scolinfo 3 semaines avant le début des réunions.

### Téléphone portable

Nous vous rappelons que l'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'établissement (intérieur comme extérieur).

### Dates

Les dates des réunions parents-profs, des conseils de classe, des vacances... seront diffusées dans la circulaire de rentrée.

### Présence au restaurant scolaire, permanences de 15h50 et aux études

Tout élève qui est demi-pensionnaire ou qui est inscrit à la permanence de 15h50 et/ou l'étude doit être présent selon votre demande du début d'année. Si votre enfant venait à être absent sans présenter de mot au CPE **AVANT** sa sortie, il sera en retenue.

Des pages prévues dans le carnet sont à votre disposition.

### Location de Casier pour les Demi-pensionnaires

Vous avez la possibilité de louer un casier pour votre enfant demi-pensionnaire, pour l'année scolaire (30€ par an).

Chaque élève intéressé pour la location d'un casier doit avoir son propre cadenas à partir du 02 septembre ainsi que l'autorisation distribuée le jour de la remise des manuels scolaires.

La distribution des casiers pour les demi-pensionnaires se fera entre le 02 et le 09 septembre 2016. Pour le bon déroulement et vu le nombre de casiers (360), la priorité est donnée aux 6<sup>ème</sup> puis aux autres niveaux. La distribution peut donc prendre quelques jours.

### CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Elle sera donnée lors de la remise des manuels